

2 juillet 2024

## Bureau de l'assemblée de la province Sud : retour sur les aides, soutiens et subventions



**Depuis le début de la crise qui frappe la Calédonie, de nombreuses entreprises ont été contraintes de cesser leur activité, victimes d'incendies, de pillages, d'exactions ou ne pouvant plus fonctionner dans ce contexte de violences et d'insécurité. Ainsi, la Province a mis en ligne, dès le 22 mai dernier, un formulaire afin de recenser les besoins de ces entreprises et a adopté le 24 mai un dispositif pour prendre en charge le salaire des employés des entreprises pillées ou brûlées.**

**Ce sont ainsi 795 entreprises ou patentés qui ont été aidés par la province Sud ce qui représente un soutien de 1,013 milliard de francs pacifique dont la moitié sera remboursée par l'Etat.**

**Ce dossier est l'un de ceux qui, malgré les heurts et la crise qui secouent le territoire, ont été adoptés par le bureau de l'assemblée de la province Sud qui a continué de se réunir en mai (les 14, 24 et 28 mai) et en juin (les 12, 18 et 25), pour acter des projets de délibération en soutien aux secteurs suivants :**

## Navettes maritimes d'urgence entre le Mont-Dore et Nouméa

Depuis le 13 mai, la route provinciale n°1 reliant les parties sud et nord de la commune du Mont-Dore fait l'objet de blocages. La province Sud a donc instauré **un protocole d'urgence qui permet d'assurer des liaisons maritimes entre le Vallon-Dore, Boulari et Nouméa 7 jours sur 7**. Ses navettes sont essentielles pour le transport sécurisé des marchandises vitales (médicaments, plateaux-repas...) et de la population (environ 1 800 passagers quotidiens). À cette fin, **la Province prend en charge la totalité des frais de transport de neuf armateurs prestataires**.

## Culture

**Le Musée maritime de Nouvelle-Calédonie** reçoit une subvention de **475 000 francs CFP**. Cette aide vise à soutenir l'association dans sa démarche de promotion de l'histoire du bagne, autour notamment des 160 ans de l'arrivée de la frégate *Iphigénie*. Une exposition ainsi que des représentations théâtrales y seront consacrés et proposés au public dès que la situation le permettra.

## Sport

**Treize sportifs de haut niveau et espoirs de la province Sud** reçoivent une subvention d'un montant total de **1 400 000 francs CFP**. Ils représentent les disciplines du cyclisme, du judo, du karaté, de la natation, du rugby, du squash, du tennis et de la voile. Deux d'entre eux sont classés en catégorie « collectif national », dix en « espoir », un en « relève » et un en « sénior ». Tous figurent sur les listes du Ministère des sports des jeux olympiques et paralympiques.

## Recherche et développement

**L'Institut agronomique néo-calédonien (IAC)**, au titre d'une convention cadre pluriannuelle d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **3 000 000 de francs CFP** dans le cadre de son projet de Conservatoire botanique en Nouvelle-Calédonie pour l'année 2024.

**L'Association maintenance durable (AMD)** reçoit une subvention de **4 000 000 de francs CFP**. Cette aide constitue une participation au fonctionnement de ce cluster d'entreprises au titre de l'année 2024. Créée en 2010, l'association regroupe 57 adhérents du secteur de la maintenance, représentant environ 2500 emplois et 25 milliards de francs CFP de CA cumulé. L'objectif est de structurer la filière et de continuer de la soutenir face à la crise du nickel.

## Sport

**L'association Ligue calédonienne de tennis**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **8 500 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation à l'organisation de l'Open SIFA Nouvelle-Calédonie 2025 prévu du 29 décembre 2024 au 4 janvier 2025 au Ouen Toro, à Nouméa.

## Soutien aux populations isolées victimes des exactions

Suite aux exactions débutées le 13 mai, le bureau de l'assemblée a voté **une aide exceptionnelle** d'un coût prévisionnel global de **3 011 275 francs CFP** pour permettre **la prise en charge des achats de produits de premières nécessités et des frais d'hébergement au bénéfice des populations isolées et des habitants dans l'impossibilité de rejoindre leur domicile.**

## Culture

**L'Institut d'archéologie de la Nouvelle-Calédonie et du Pacifique (IANCP)**, reçoit un versement d'une contribution de **26 120 000 francs CFP** pour la participation au fonctionnement de la structure et aux actions définies dans le cadre de la convention et le programme d'interventions fixé en conseil d'administration sur proposition de la direction de la culture, de la jeunesse et des sports.

**L'association Régionale Créations Arts Nature Editions (ARCANE)** reçoit une subvention de **100 000 francs CFP** pour la participation à l'exposition intitulée « La mer source de vie ».

## *Bureau de l'assemblée de la province Sud du mardi 28 mai 2024*

## Développement

**L'association Interprofession fruits et légumes de Nouvelle-Calédonie (Ifel NC)** reçoit une subvention de **1 000 000 de francs CFP**. Cette aide constitue une participation à son fonctionnement pour l'année 2024.

**L'association des Entreprises de la Zac Panda** reçoit une subvention de **350 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation à l'animation et à la coordination de ses actions en faveur du développement économique de la zone.

## Scolarité

**L'association Centre d'initiation à l'environnement de Nouvelle-Calédonie (CIE NC)**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **16 050 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation à son fonctionnement pour l'année 2024. Le CIE NC, en tant que partenaire des dispositifs provinciaux, animera notamment des ateliers scolaires sur les thématiques requins et mangroves.

**La commune de Moindou**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **371 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation au projet d'accompagnement à la scolarité organisé par la commune pour l'année 2024.

**La commune du Mont-Dore**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **3 982 237 francs CFP**. Cette aide constitue une participation au projet d'accompagnement à la scolarité organisé par la commune pour l'année 2024.

## Sport

**L'association Tennis club du Receiving** reçoit une subvention de **200 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation à la mise en place des « Olympiades culturelles du Receiving » qui se tiendront le samedi 27 juillet 2024 à l'occasion de l'ouverture des Jeux olympiques de Paris.

**L'association Thio sports**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **3 720 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation à la réalisation du projet « Accessibilité à la pratique sportive », lauréat du budget participatif 2024. Concrètement, l'association se dotera d'un minibus pour transporter les jeunes licenciés du club depuis les tribus éloignées pour se rendre aux compétitions de volley-ball et de football qui se déroulent sur tout le territoire.

**Le Cercle des nageurs calédoniens**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **30 000 000 de francs CFP**. Cette aide constitue une participation au changement de la chaudière à fioul dans le cadre de la transition énergétique du CNC, projet lauréat du budget participatif 2023.

**L'association Tenia Va'a club**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **7 809 600 francs CFP**. Cette aide constitue une participation à la réalisation du projet « Le Va'a des écoles à Boulouparis », lauréat du budget participatif 2024.

### *Bureau de l'assemblée de la province Sud du vendredi 24 mai 2024*

## Santé et social

**L'Union des professionnels de la petite enfance (UPPE)** reçoit une subvention de **200 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation au fonctionnement de l'association pour l'année 2024.

**L'Association calédonienne d'aide aux personnes âgées (Acapa)**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **3 076 960 francs CFP**. Cette aide constitue une participation à la réalisation du projet « la construction d'un espace de remise en forme », projet lauréat du budget participatif 2024.

## Culture

**La Maison du livre de la Nouvelle-Calédonie**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **12 100 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation au fonctionnement de l'association pour l'année 2024.

**L'association Fédération des œuvres laïques (FOL)**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **9 700 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation au fonctionnement de la structure en 2024.

**L'association Musikaleido** reçoit une subvention de **100 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation à l'organisation des concerts du trio féminin Orion.

## Sports

**Le collège Georges-Baudoux** reçoit une subvention de **500 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation au transport des élèves sur les installations sportives pour la pratique d'EPS en 2024.

**Le syndicat intercommunal à vocation multiple de la région de La Foa (SIVM Sud)**, reçoit une subvention en investissement de **3 000 000 de francs CFP**. Cette aide constitue une participation au financement d'équipements pour la couverture des bassins en périodes fraîches afin de permettre une diminution des coûts de fonctionnement (électricité) du centre aquatique intercommunal « Le Grand Bleu »).

**L'association Track'NC**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **2 271 035 francs CFP**. Cette aide constitue une participation à la réalisation du projet « Athlétisme partout et pour tous », projet lauréat du budget participatif 2023.

**Le Comité du marathon international Nouvelle-Calédonie** reçoit une subvention de **300 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation à l'organisation du marathon international prévu le dimanche 25 août 2024 sur la baie de l'Anse-Vata et l'avenue Pierre-Vernier.

**Le Club de futsal Gayulaz du Mont-Dore** reçoit une subvention de **100 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation à l'organisation de quatre événements sportifs et culturels prévus en avril, juin, août et novembre 2024.

**L'association One 2 Fit New-Caledonia** reçoit une subvention de **100 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation à l'achat de matériels destinés aux pratiquants de la capoeira sur le nouveau créneau ouvert dans le secteur du Faubourg Blanchot. Cette structure sportive est également membre du dispositif Clic&Mouv' et intervient auprès des scolaires et des centres de vacances de la province Sud.

Le jeune handballeur **Jean-Philippe Takaniu** reçoit une subvention exceptionnelle de **100 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation à sa saison sportive 2024. Ce sportif méritant et dynamique est membre de l'équipe de France A de beach handball.

### *Bureau de l'assemblée de la province Sud du mardi 14 mai 2024*

## Petite enfance

**L'association Croix rouge petite enfance**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **2 500 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation à son fonctionnement et particulièrement à l'accueil d'enfants dont les parents sont en difficultés sociales. L'association reçoit également une subvention de **2 172 776 francs CFP** pour son projet « Un nouveau gazon pour la crèche », lauréat du budget participatif 2024.

## Pêche

**L'association Fédération des pêcheurs professionnels côtiers de la province Sud (FPPCPS)**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **6 250 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation à son fonctionnement pour l'année 2024.



## Sécurité

**La commune de Boulouparis**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **1 500 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation au financement d'une caméra de vidéo protection pour le secteur du wharf de Bouraké, au titre des mesures de soutien aux communes pour mettre en œuvre des actions de sécurité quotidienne ou de lutte contre la délinquance et les incivilités, dont l'équipement en vidéoprotection pour la surveillance de l'espace public.

## Recherche et développement

**L'association de surveillance calédonienne de la qualité de l'air (Scal-air)**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **5 000 000 de francs CFP**. Cette aide constitue une participation à son fonctionnement pour l'année 2024.

**L'association Open (Organisation des professionnels de l'économie numérique)** reçoit une subvention de **4 000 000 de francs CFP**. Cette aide constitue une participation à son fonctionnement pour l'année 2024.

**L'association Synergie**, ce cluster spécialisé dans la transition énergétique, reçoit une subvention de **4 000 000 de francs CFP**. Cette aide constitue une participation à son fonctionnement pour l'année 2024.

**L'association Symbiose**, dédiée à la diffusion des sciences, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **4 000 000 de francs CFP**. Cette aide constitue une participation à son fonctionnement pour l'année 2024.

**L'association Cluster maritime Nouvelle-Calédonie (CMNC)** reçoit une subvention de **4 000 000 de francs CFP**. Cette aide constitue une participation à son fonctionnement.

**L'association Unité néo-calédonienne de sélection et de promotion des races équines et asines (Upa équine)**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **12 000 000 de francs CFP**. Cette aide constitue une participation à son fonctionnement.

## Sports

**Vingt-cinq associations sportives de la province Sud**, reçoivent, au total, **4 998 000 francs CFP**. Cette aide constitue un soutien provincial aux titres de leur fonctionnement et de la prise en charge des licenciés bénéficiaires d'une bourse de la Province.

**Le Comité territorial olympique et sportif de Nouvelle-Calédonie (CTOS NC)** reçoit une subvention de **250 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation au financement de la 4<sup>ème</sup> édition de la formation « les Ailes du sport ».

**Le Comité régional de karaté et disciplines associées de Nouvelle-Calédonie**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **4 058 400 francs CFP**. Cette aide constitue une participation à l'acquisition d'un minibus, projet lauréat du budget participatif 2024.

**L'association sportive et culturelle L'île Ô essences** reçoit une subvention exceptionnelle en investissement de **60 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation à l'achat de matériels liés à la pratique de l'aïkido.

**La ligue calédonienne de tennis de table** reçoit une subvention de **400 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation à un tournoi de qualification olympique et à la coupe d'Océanie prévus en mai 2024 à la salle Noyant de Nouméa.

**L'association sportive du 6<sup>ème</sup> Km** reçoit une subvention de **250 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation à un déplacement de 24 jeunes basketteurs au Vanuatu du 7 au 14 avril 2024.

**L'association Track'NC** reçoit une subvention de **200 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation à l'organisation de la 3<sup>ème</sup> édition de l'évènement « Track'On tour » qui s'est déroulé le 27 avril 2024 dans le quartier des tours de Magenta.

**L'association cycliste de Dumbéa** reçoit une subvention de **100 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation à la prise en charge d'une partie des frais de déplacement pour la sélection d'intégration du sportif calédonien, Paul Roy, en pôle espoir Outre-mer de France au Creps CVL de Bourges qui s'est déroulée du 8 au 14 avril 2024.

**L'association sportive de Magenta** reçoit une subvention de **300 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation au tournoi de la ligue des champions océanienne de football « O'league » 2024.

#### CONTACTS PRESSE

Marc Spisser 76 18 74 – Mandy Brizard 81 50 49

